



Fonds Fidelity Dividendes Plus



Rapport semestriel 31 décembre 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par le vérificateur externe du Fonds. Le vérificateur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.

Fonds Fidelity Dividendes Plus
Titres en portefeuille au 31 décembre 2011 (non vérifiés)
Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Actions canadiennes	58,4	51,6
Actions étrangères	28,6	36,1
Obligations canadiennes	0,0	1,0
Trésorerie et équivalents	12,7	11,5
Autres actifs nets (passifs)	0,3	(0,2)
Contrats de change à terme	0,0	0,1

Le pourcentage lié aux contrats de change à terme est calculé en divisant le gain net non réalisé (perte) afférent(e) à tous les contrats détenus par l'actif net total.

Répartition sectorielle

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Services financiers	32,1	54,9
Services de télécommunications	14,3	4,6
Services publics	13,0	6,4
Énergie	12,9	8,8
Biens de consommation de base ...	5,1	0,0
Soins de santé	3,1	1,0
Biens de consommation discrétionnaire	3,0	6,2
Produits industriels	2,3	3,5
Technologies de l'information	1,2	0,5
Autres (individuellement moins de 1 %)	0,0	2,8
Trésorerie et équivalents	12,7	11,5
Autres actifs nets (passifs)	0,3	(0,2)

Répartition géographique

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Canada	58,4	52,6
États-Unis d'Amérique	23,6	33,7
Bermudes	3,2	2,4
Royaume-Uni	1,2	0,0
Autres (individuellement moins de 1 %)	0,6	0,0
Trésorerie et équivalents	12,7	11,5
Autres actifs nets (passifs)	0,3	(0,2)

Total de l'actif net du Fonds 1 305 881 000 \$ (au 31 décembre 2011) et 1 166 175 000 \$ (au 30 juin 2011)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Fidelity Dividendes Plus Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

En pourcentage de l'actif net

Actions – 87,0 %

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Bermudes – 3,2 %			
SERVICES PUBLICS – 3,2 %			
Brookfield Infrastructure Partners LP	661 000	15 427 \$	18 620 \$
Brookfield Renewable Energy Partners LP	839 200	19 304	22 784
TOTAL SERVICES PUBLICS	34 731	41 404	
Canada – 58,4 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 2,4 %			
Aimia	903 100	9 754	10 774
Cineplex, Inc.	489 000	11 411	12 538
Tim Hortons, Inc. (Canada) .	163 000	8 330	8 041
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	29 495	31 353	
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 1,7 %			
Shoppers Drug Mart Corp. .	557 000	22 624	22 870
ÉNERGIE – 12,9 %			
AltaGas Ltd.	362 900	8 115	11 555
Enbridge, Inc.	1 215 000	40 637	46 279
Inter Pipeline Fund LP Class A	761 100	8 153	14 118
Pembina Pipeline Corp. ...	450 300	7 233	13 351
TransCanada Corp.	1 736 500	69 059	77 271
Veresen, Inc. rights 12/16/12	352 200	4 966	5 283
TOTAL ÉNERGIE	138 163	167 857	
SERVICES FINANCIERS – 19,5 %			
Boardwalk (REIT)	454 400	21 826	22 893
Brookfield Properties Corp. .	1 152 193	19 041	18 343
Calloway (REIT)	240 800	6 119	6 446
CI Financial Corp.	103 600	2 235	2 181
Cominar (REIT)	410 000	9 121	9 024
Dundee (REIT)	711 100	19 902	23 232
H&R REIT/H&R Finance Trust	3 100 850	55 766	72 064
Homburg Invest, Inc. Class A	48 095	2 363	39
Melcor Developments Ltd. .	402 600	6 112	5 185
Morguard (REIT)	643 300	8 683	10 293
Northern Property (REIT) ..	451 500	13 491	13 410
Northwest Healthcare Properties REIT	483 900	4 839	5 555
Primaris Retail Real Estate Investment Trust	427 200	8 527	8 805
RioCan (REIT)	1 566 600	38 458	41 358

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Banque Toronto-Dominion .	49 900	3 962 \$	3 805 \$
TransGlobe Apartment (REIT)	1 058 800	11 912	12 377
TOTAL SERVICES FINANCIERS	232 357	255 010	
SOINS DE SANTÉ – 0,5 %			
Amica Mature Lifestyles, Inc.	882 000	5 464	6 880
PRODUITS INDUSTRIELS – 1,2 %			
K-Bro Linen, Inc.	336 900	4 149	7 355
McCoy Corp.	814 000	3 255	2 483
Progressive Waste Solution Ltd.	285 000	6 336	5 672
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS	13 740	15 510	
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 14,3 %			
BCE, Inc.	1 180 800	45 656	50 113
Rogers Communications, Inc. Class B (non-vtg.) ...	1 605 700	57 319	63 008
TELUS Corp.	1 277 600	66 596	73 513
TOTAL SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	169 571	186 634	
SERVICES PUBLICS – 5,9 %			
Atlantic Power Corp.	345 600	4 593	5 018
Capital Power Corp.	534 200	13 722	13 414
Fortis, Inc.	1 761 800	56 707	58 738
TOTAL SERVICES PUBLICS	75 022	77 170	
TOTAL CANADA	686 436	763 284	
France – 0,6 %			
SOINS DE SANTÉ – 0,6 %			
Sanofi-aventis sponsored ADR	195 000	7 121	7 258
Royaume-Uni – 1,2 %			
SERVICES PUBLICS – 1,2 %			
National Grid PLC	1 565 000	15 996	15 407
États-Uni d'Amérique – 23,6 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 0,6 %			
Kohl's Corp.	69 110	3 523	3 473
Target Corp.	78 470	4 005	4 093
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	7 528	7 566	
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 3,4 %			
Altria Group, Inc.	555 000	15 451	16 764

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Fidelity Dividendes Plus Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

Actions – suite

Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
États-Unis d'Amérique – suite		
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – suite		
Procter & Gamble Co.	133 000	8 607 \$
Wal-Mart Stores, Inc.	307 000	17 381
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DE BASE	41 439	44 468
SERVICES FINANCIERS – 12,6 %		
Boston Properties, Inc.	209 130	20 156
Douglas Emmett, Inc.	757 980	14 431
Equity Residential (SBI)	164 910	8 536
Essex Property Trust, Inc.	141 260	16 750
Health Care REIT, Inc.	73 810	3 766
Highwoods Properties, Inc. (SBI)	181 190	6 002
Post Properties, Inc.	220 850	8 141
Prologis, Inc.	161 030	5 330
Public Storage	75 000	8 759
Simon Property Group, Inc.	248 680	27 802
The Macerich Co.	130 900	5 989
Ventas, Inc.	458 190	23 618
TOTAL SERVICES FINANCIERS	149 280	164 583
SOINS DE SANTÉ – 2,0 %		
Johnson & Johnson	145 000	9 374
Merck & Co., Inc.	210 000	7 281
Pfizer, Inc.	365 000	7 251
TOTAL SOINS DE SANTÉ	23 906	25 785
PRODUITS INDUSTRIELS – 1,1 %		
Goodrich Corp.	114 000	14 147
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 1,2 %		
Microsoft Corp.	620 000	16 371
SERVICES PUBLICS – 2,7 %		
CMS Energy Corp.	430 000	8 932
Duke Energy Corp.	410 000	8 291
PG&E Corp.	275 000	11 185
PPL Corp.	150 000	4 473
TOTAL SERVICES PUBLICS	32 881	34 886
TOTAL ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	285 552	308 038
TOTAL DES ACTIONS	1 029 836	1 135 391

Placements à court terme – 12,7 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Canada – 12,7 %			
Placements dans des prises en pension dans le cadre d'un compte de transaction conjoint à 0,96 %, datées du 30 décembre 2011, échéant le 3 janvier 2012 (garantis par des obligations du gouvernement du Canada) #			
	166 258 \$	166 258 \$	166 258 \$
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 99,7 %	1 196 094 \$		1 301 649
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,3 %			4 232
ACTIF NET – 100 %			1 305 881 \$

Contrats de change à terme

Les montants sont exprimés en milliers de dollars	Date de règlement	Valeur (en milliers de dollars)	Plus-value/ (moins-value) (en milliers de dollars)
Contrats de vente			
9 548 GBP (Montant à recevoir : 15 116 \$)	Février 2012	15 110 \$	6 \$
– GBP (Montant à recevoir : 165 \$)	Janvier 2012	–	165 \$
55 708 USD (Montant à recevoir : 57 190 \$)	Janvier 2012	56 740	450
100 161 USD (Montant à recevoir : 102 065 \$)	Février 2012	102 092	(27)
100 161 USD (Montant à recevoir : 102 057 \$)	Février 2012	102 092	(35)
4 704 USD (Montant à recevoir : 4 783 \$)	Février 2012	4 795	(12)
100 161 USD (Montant à recevoir : 102 066 \$)	Février 2012	102 092	(26)
TOTAL DES CONTRATS DE VENTE		382 921 \$	521 \$
Contrats d'achat			
1 508 USD (Montant à payer : 1 539 \$)	Janvier 2012	1 536	(3)
18 569 USD (Montant à payer : 18 971 \$)	Janvier 2012	18 914	(57)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Contrats de change à terme – suite

Les montants sont exprimés en milliers de dollars	Date de règlement	Valeur (en milliers de dollars)	Plus-value/ (moins-value) (en milliers de dollars)
Contrats d'achat – suite			
18 569 USD (Montant à payer : 18 976 \$)	Janvier 2012	18 914 \$	(62) \$
18 569 USD (Montant à payer : 18 970 \$)	Janvier 2012	18 914	(56)
TOTAL DES CONTRATS D'ACHAT		<u>58 278 \$</u>	<u>(178) \$</u>
			<u>343 \$</u>

La valeur des contrats d'achat exprimée en pourcentage de l'actif net est de 4,5 %.

La valeur des contrats de vente exprimée en pourcentage de l'actif net est de 29,3 %.

Légende

(a) Comprend les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

Les renseignements additionnels sur chaque contrepartie aux ententes de prise en pension sont comme suit :

Entente de prise en pension / Contrepartie	Valeur (en milliers de dollars)
Somme de 166 258 000 \$ à 0,96 %, échéant le 3 janvier 2012	
Banque de Montréal	42 505 \$
CIBC World Markets, Inc.	21 253
Deutsche Bank Securities Ltd.	7 970
Scotia Capital, Inc.	69 071
Banque Toronto-Dominion	25 459
	<u>166 258 \$</u>

Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées au 31 décembre 2011 afférentes aux actifs et aux passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans les tableaux ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée « Évaluation des titres » présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-joints.

Données d'évaluation à la date de clôture :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Placements dans des titres :				
Actions :				
Biens de consommation discrétionnaire	38 919 \$	38 919 \$	— \$	— \$
Biens de consommation de base	67 338	67 338	—	—
Énergie	167 857	167 857	—	—
Services financiers	419 593	419 554	—	39
Soins de santé	39 923	39 923	—	—
Produits industriels	29 869	29 869	—	—
Technologies de l'information	16 391	16 391	—	—
Services de télécommunications	186 634	186 634	—	—
Services publics	168 867	153 460	15 407	—
Placements à court terme	166 258	—	166 258	—
Total des placements dans des titres :	<u>1 301 649 \$</u>	<u>1 119 945 \$</u>	<u>181 665 \$</u>	<u>39 \$</u>
Instruments dérivés :				
Actif :				
Contrats de change à terme	621 \$	— \$	621 \$	— \$
Passif :				
Contrats de change à terme	(278) \$	— \$	(278) \$	— \$
Total des instruments dérivés :	<u>343 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>343 \$</u>	<u>— \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Fidelity Dividendes Plus Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

Le rapprochement des placements dans des titres dont la valeur a été déterminée à l'aide de données de niveau 3 est présenté ci-dessous :

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars)

Placements dans des titres :

Solde d'ouverture	— \$
Total du gain réalisé (perte)	—
Total du gain non réalisé (perte)	—
Coût des achats	39
Produit des ventes	—
Amortissement/désactualisation	—
Transferts vers le niveau 3	—
Transferts depuis le niveau 3	—
Solde de fermeture	<u>39 \$</u>
Variation du gain non réalisé (perte) de la période attribuable aux titres de niveau 3 détenus au 31 décembre 2011	— \$

Les renseignements utilisés dans le cadre du rapprochement ci-dessus portent sur les activités à ce jour de tout titre ayant recours à des données de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de la période courante. Les transferts vers ou depuis le niveau 3 représentent la valeur d'ouverture de tout titre ou instrument dont le niveau de prix a changé au cours de la période visée. Le coût des achats et le produit des ventes peuvent inclure des titres reçus ou livrés dans le cadre d'échanges ou d'opérations stratégiques sur le capital. Le gain réalisé et non réalisé (perte) présenté dans le rapprochement est compris dans le « Gain net (perte) » de l'état des résultats du Fonds.

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées au 30 juin 2011 afférentes aux actifs et aux passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans les tableaux ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-joints.

Données d'évaluation au 30 juin 2011 :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Placements dans des titres :				
Actions :				
Biens de consommation discrétionnaire	72 124 \$	72 124 \$	— \$	— \$
Énergie	95 551	95 551	—	—
Services financiers	639 156	639 156	—	—
Soins de santé	10 569	10 569	—	—
Produits industriels	41 251	41 251	—	—
Technologies de l'information	5 650	5 650	—	—
Matières de base	29 115	29 115	—	—
Services de télécommunications	54 218	54 218	—	—
Services publics	74 840	74 840	—	—
Obligations	11 522	3 063	8 459	—
Placements à court terme	133 305	—	133 305	—
Total des placements dans des titres :	<u>1 167 301 \$</u>	<u>1 025 537 \$</u>	<u>141 764 \$</u>	<u>— \$</u>
Instruments dérivés :				
Actif :				
Contrats de change à terme	1 922 \$	— \$	1 922 \$	— \$
Passif :				
Contrats de change à terme	(197) \$	— \$	(197) \$	— \$
Total des instruments dérivés :	<u>1 725 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>1 725 \$</u>	<u>— \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers (non vérifiés)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 31 décembre 2011 et 30 juin 2011

Au 31 décembre 2011 Au 30 juin 2011

Actif		
Placements à la valeur marchande	1 301 649 \$	1 167 301 \$
Trésorerie et devises	45	877
Montants à recevoir à la vente de placements	9	12 163
Plus-value non réalisée des contrats de change à terme	621	1 922
Intérêts courus et dividendes à recevoir	5 476	3 416
Montants à recevoir à la vente de parts	2 321	3 750
	<u>1 310 121</u>	<u>1 189 429</u>
Passif		
Montants à payer à l'achat de placements	2 543	22 161
Montants à payer au rachat de parts	605	225
Distributions à payer	31	25
Frais de gestion et de conseil à payer	623	514
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	87	72
Moins-value non réalisée des contrats de change à terme	278	197
Autres montants et charges à payer	73	60
	<u>4 240</u>	<u>23 254</u>
Actif net représentant les capitaux propres	1 305 881	1 166 175
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	1 006	2 525
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>1 306 887 \$</u>	<u>1 168 700 \$</u>

Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements	166 258 \$	133 305 \$
Actif net représentant les capitaux propres (par part)		
Série A : (185 741 \$ / 13 658 parts et 163 114 \$ / 11 410 parts, respectivement)	<u>13,5995 \$</u>	<u>14,2953 \$</u>
Série B : (234 559 \$ / 17 238 parts et 202 385 \$ / 14 151 parts, respectivement)	<u>13,6068 \$</u>	<u>14,3020 \$</u>
Série F : (20 357 \$ / 1 498 parts et 19 902 \$ / 1 392 parts, respectivement)	<u>13,5915 \$</u>	<u>14,2930 \$</u>
Série O : (865 155 \$ / 63 670 parts et 780 774 \$ / 54 640 parts, respectivement)	<u>13,5882 \$</u>	<u>14,2894 \$</u>
Série T5 : (10 \$ / 1 parts et – \$ / – parts, respectivement)	<u>20,0853 \$</u>	<u>– \$</u>
Série T8 : (10 \$ / 1 parts et – \$ / – parts, respectivement)	<u>20,0853 \$</u>	<u>– \$</u>
Série S5 : (39 \$ / 2 parts et – \$ / – parts, respectivement)	<u>20,0881 \$</u>	<u>– \$</u>
Série S8 : (10 \$ / 1 parts et – \$ / – parts, respectivement)	<u>20,0865 \$</u>	<u>– \$</u>

États financiers (non vérifiés) – suite

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars

Semestre terminé le 31 décembre 2011	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5*	Série T8*	Série S5*	Série S8*
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :									
Activités	(37 838) \$	(7 582) \$	(9 046) \$	(914) \$	(20 296) \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Distributions aux porteurs de parts									
Revenu net de placement	(13 459)	(530)	(852)	(203)	(11 874)	—	—	—	—
Réduction des frais de gestion	(6)	—	(6)	—	—	—	—	—	—
	<u>(13 465)</u>	<u>(530)</u>	<u>(858)</u>	<u>(203)</u>	<u>(11 874)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Opérations sur les capitaux propres									
Produit net de la vente de parts	237 438	54 269	72 864	5 559	104 677	10	10	39	10
Réinvestissement des distributions	13 278	451	782	171	11 874	—	—	—	—
Montants payés sur les parts rachetées	(59 707)	(23 981)	(31 568)	(4 158)	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>191 009</u>	<u>30 739</u>	<u>42 078</u>	<u>1 572</u>	<u>116 551</u>	<u>10</u>	<u>10</u>	<u>39</u>	<u>10</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>139 706</u>	<u>22 627</u>	<u>32 174</u>	<u>455</u>	<u>84 381</u>	<u>10</u>	<u>10</u>	<u>39</u>	<u>10</u>
Actif net									
Au début de la période	1 166 175	163 114	202 385	19 902	780 774	—	—	—	—
À la fin de la période	<u>1 305 881</u> \$	<u>185 741</u> \$	<u>234 559</u> \$	<u>20 357</u> \$	<u>865 155</u> \$	<u>10</u> \$	<u>10</u> \$	<u>39</u> \$	<u>10</u> \$

Semestre terminé le 31 décembre 2010	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :					
Activités	109 596 \$	7 546 \$	9 113 \$	807 \$	92 130 \$
Distributions aux porteurs de parts					
Revenu net de placement	(10 482)	(380)	(502)	(71)	(9 529)
Par rapport au gain réalisé net	(35 837)	(3 229)	(3 612)	(325)	(28 671)
Réduction des frais de gestion	(3)	—	(3)	—	—
	<u>(46 322)</u>	<u>(3 609)</u>	<u>(4 117)</u>	<u>(396)</u>	<u>(38 200)</u>
Opérations sur les capitaux propres					
Produit net de la vente de parts	173 328	39 069	36 158	2 898	95 203
Réinvestissement des distributions	44 679	2 716	3 487	276	38 200
Montants payés sur les parts rachetées	(112 618)	(6 542)	(5 928)	(148)	(100 000)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>105 389</u>	<u>35 243</u>	<u>33 717</u>	<u>3 026</u>	<u>33 403</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>168 663</u>	<u>39 180</u>	<u>38 713</u>	<u>3 437</u>	<u>87 333</u>
Actif net					
Au début de la période	651 160	39 403	48 194	4 013	559 550
À la fin de la période	<u>819 823</u> \$	<u>78 583</u> \$	<u>86 907</u> \$	<u>7 450</u> \$	<u>646 883</u> \$

* Pour la période du 22 décembre 2011 (début de la vente des parts) au 30 décembre 2011.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part)

Semestre terminé le 31 décembre	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	665 \$	741 \$
Dividendes	23 789	15 939
Prêts de titres	48	46
	<u>24 502</u>	<u>16 726</u>
Moins la retenue d'impôts étrangers	(876)	(399)
	<u>23 626</u>	<u>16 327</u>
Charges		
Frais de gestion et de conseil	3 489	1 061
Frais d'administration	490	153
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	1	—
Taxe de vente	408	124
Total des charges	<u>4 388</u>	<u>1 338</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>19 238</u>	<u>14 989</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Titres de placement	(79 179)	38 237
Instruments dérivés	(18 174)	—
Opérations libellées en devises	(978)	294
Total du gain net réalisé (perte)	<u>(98 331)</u>	<u>38 531</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Titres de placement	44 509	51 721
Instruments dérivés	(1 382)	6 000
Autres éléments d'actif net libellés en devises	(18)	(17)
Total de la variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	<u>43 109</u>	<u>57 704</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	(1 854)	(1 628)
Gain net (perte)	<u>(57 076)</u>	<u>94 607</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>(37 838) \$</u>	<u>109 596 \$</u>

Autres renseignements par série	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	(7 582) \$	7 546 \$
Série B	(9 046) \$	9 113 \$
Série F	(914) \$	807 \$
Série O	(20 296) \$	92 130 \$
Série T5*	— \$	— \$
Série T8*	— \$	— \$
Série S5*	— \$	— \$
Série S8*	— \$	— \$
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série A	(0,5813) \$	1,8301 \$
Série B	(0,5651) \$	1,8918 \$
Série F	(0,6169) \$	1,9212 \$
Série O	(0,3488) \$	2,1512 \$
Série T5*	0,0860 \$	— \$
Série T8*	0,0860 \$	— \$
Série S5*	0,0906 \$	— \$
Série S8*	0,0860 \$	— \$

* Pour la période du 22 décembre 2011 (début de la vente des parts) au 30 décembre 2011.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Période terminée le 31 décembre 2011 (non vérifiée)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Dividendes Plus (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 9 mai 2005 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gérant et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Le Fonds a commencé à proposer les parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 le 22 décembre 2011. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A, de série B, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity. Les parts de série T5 et de série T8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSD. Les parts de série S5 et de série S8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI et comportent d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série T5 et de série T8 respectivement. Les parts de série T5 et de série T8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série A, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série S5 et de série S8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série B, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude d'évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont dits « détenus à des fins de transaction » et portés à leur juste valeur. Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure, mais sans s'y limiter, les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles)

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucune participation importante dans des placements de niveau 3 au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cours du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers,

2. Principales méthodes comptables – suite

Évaluation des titres – suite

lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangères, des contrats à terme, des fonds cotés en bourse et de certains indices, de même qu'avec les prix cotés de titres similaires, est effectuée. Dans ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de la période. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée en ayant recours aux taux de change fournis par un service de cotation. Ces titres sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Conversion des devises

Les titres et les autres éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements sont compris dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les titres de placement » et ceux sur les autres opérations libellées en devises sont présentés dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et dans la « Variation de la plus-value nette non réalisée (moins-value) sur d'autres actifs nets libellés en devises étrangères » de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de l'exercice. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts liés au portefeuille. Cependant, à des fins de présentation, les titres en portefeuille comprennent les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est cumulé à mesure qu'il est gagné. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de placement et la plus-value (moins-value) non réalisée des titres de placement sont calculés en fonction du coût moyen des titres de placement sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition réels en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de l'exercice. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur caractère à court terme.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

2. Principales méthodes comptables – suite

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours suivant la date d'achat peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de l'exercice.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont alors virés dans un ou plusieurs comptes de titres conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de l'exercice est présentée dans les titres en portefeuille.

Contrats de change à terme

Le Fonds peut recourir à des contrats de change à terme pour faciliter les transactions sur titres libellées en devises et pour gérer sa position de change. Les contrats de vente servent généralement à protéger les placements du Fonds contre le risque de fluctuation des taux de change, alors que les contrats d'achat ont généralement pour but de compenser des contrats de vente antérieurs. Un contrat d'achat peut aussi servir à acquérir une participation en devises, alors qu'un contrat de vente peut compenser un contrat d'achat antérieur. Ces contrats comportent un risque de marché allant au-delà du gain ou de la perte non réalisé déclaré dans l'état de l'actif net du Fonds. La valeur, en dollars canadiens, des devises que le Fonds s'est engagé à acheter ou à vendre figure dans les titres en portefeuille sous la rubrique « Contrats de change à terme ». Ce montant représente l'ensemble de la participation du Fonds à chaque devise qu'il a acquise ou vendue au moyen de contrats de change à la fin de l'exercice. Le Fonds peut subir des pertes en raison des fluctuations des taux de change ou si les contreparties ne respectent pas les modalités des contrats.

Les achats et les ventes de contrats de change à terme qui comportent la même date de règlement et le même courtier sont contrebalancés, et tout gain (perte) réalisé(e) est constaté(e) à la date de règlement.

3. Charges

Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds verse à Fidelity et à Pyramis des frais mensuels de gestion et de conseil pour leurs services, d'après la valeur liquidative de chaque série de parts, calculés quotidiennement et exigibles mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseil ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseil ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalent à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseil ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Le taux des frais de gestion et de conseil annuel de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseil annuels
Série A	1,85 %
Série B	1,70 %
Série F	0,70 %
Série T5	1,85 %
Série T8	1,85 %
Série S5	1,70 %
Série S8	1,70 %

3. Charges – suite

Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseil. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Tout dépendant de la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série B	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série F	0,194 %	0,194 %	0,194 %
Série T5	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série T8	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série S5	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série S8	0,290 %	0,280 %	0,270 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente

Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La TVH combine le taux de 5 % de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et le taux respectif de la TVP de chaque province. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux réuni est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements des porteurs de parts au prorata par province, en utilisant le taux de TVH de chaque province ou le taux de la TPS dans le cas d'une province qui n'applique pas la TVH. Tous les montants sont classés sur l'état des résultats comme Taxe de vente.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 donnent lieu mensuellement à des distributions composées de revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions pour chaque série de parts sont présentées ci-dessous :

	Période terminée le 31 décembre 2011	Période terminée le 31 décembre 2010
Revenu net de placement		
Série A	0,0408 \$	0,0892 \$
Série B	0,0534	0,1019
Série F	0,1368	0,1666
Série O	0,2028	0,2229
Gain réalisé net		
Série A	—	0,5922
Série B	—	0,5948
Série F	—	0,6071
Série O	—	0,6179

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait de 20 820 \$ de pertes en capital nettes reportées.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

5. Commissions et autres coûts liés au portefeuille

Au cours de la période, Fidelity a versé des commissions et d'autres coûts liés au portefeuille de 1 854 \$ (1 628 \$ au 31 décembre 2010) et sur ce total, aucun montant (– \$ au 31 décembre 2010) n'a été versé à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity.

Le Fonds a confié certaines opérations de courtage à des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions au Fonds. Le montant des commissions de courtage remboursées dans le cadre de cette entente s'établit à – \$ (– \$ au 31 décembre 2010) ; il est comptabilisé au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état des résultats.

De plus, une partie des commissions a été versée en contrepartie de services de recherche. Ces versements se sont élevés à 510 \$ (457 \$ au 31 décembre 2010). Fidelity a estimé les montants indiqués pour les recherches effectuées pour le Fonds par des sociétés de courtage.

6. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B, de série S5 et de série S8.

Selon l'option à FSD, Fidelity paie aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les six ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity paie aux courtiers une commission de 1 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les deux ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les trois ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F, de série O, de série T5 ou de série T8 du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F, de série O, de série S5 ou de série S8 du Fonds.

7. Prêts de titres

À l'occasion, le Fonds prête des titres en portefeuille dans le but de réaliser des revenus additionnels. Le Fonds a établi un programme de prêts de titres conjointement avec son dépositaire, Compagnie Trust CIBC Mellon. Le total de la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés ne peut excéder 50 % de l'actif net du Fonds. Le Fonds reçoit une garantie (en trésorerie ou sous forme d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou l'une des provinces, ou par le gouvernement des États-Unis ou l'une de ses agences) en contrepartie des titres prêtés. La valeur des biens cédés en garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des titres prêtés pendant la durée du prêt. Cette valeur marchande est déterminée quotidiennement à la clôture de chaque jour d'évaluation du Fonds et toute garantie additionnelle nécessaire est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, la valeur totale des titres prêtés par le Fonds et de la garantie reçue était comme suit :

Genre de garantie	Valeurs des titres prêtés	Valeur de la garantie reçue
31 décembre 2011		
Obligations des gouvernements canadien et américain	52 908 \$	55 906 \$
30 juin 2011		
Obligations des gouvernements canadien et américain	40 185	42 500

8. Rapprochement de l'actif net

Les tableaux ci-dessous établissent un rapprochement entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part. La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours de clôture du titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Actif net par part au 31 décembre 2011	Valeur liquidative par part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
Série A	13,6099 \$	(0,0104)	13,5995 \$
Série B	13,6173	(0,0105)	13,6068
Série F	13,6020	(0,0105)	13,5915
Série O	13,5987	(0,0105)	13,5882
Série T5	20,1008	(0,0155)	20,0853
Série T8	20,1008	(0,0155)	20,0853
Série S5	20,1036	(0,0155)	20,0881
Série S8	20,1020	(0,0155)	20,0865

8. Rapprochement de l'actif net – suite

Actif net par part au 30 juin 2011	Valeur liquidative par part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
Série A	14,3262 \$	(0,0309) \$	14,2953 \$
Série B	14,3329	(0,0309)	14,3020
Série F	14,3239	(0,0309)	14,2930
Série O	14,3204	(0,0310)	14,2894

9. Capitaux propres

Le Fonds est offert en huit séries de parts : les parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale, sans valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts autres que les exigences de souscription minimales, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net.

Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront automatiquement converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

Période terminée le 31 décembre 2011	Parts en circulation au début de la période	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de la période
Série A	11 410	4 047	34	(1 833)	13 658
Série B	14 151	5 446	58	(2 417)	17 238
Série F	1 392	413	13	(320)	1 498
Série O	54 640	8 139	891	—	63 670
Série T5	—	1	—	—	1
Série T8	—	1	—	—	1
Série S5	—	2	—	—	2
Série S8	—	1	—	—	1
Période terminée le 31 décembre 2010					
Série A	3 286	2 920	208	(500)	5 914
Série B	4 018	2 702	267	(449)	6 538
Série F	335	216	21	(11)	561
Série O	46 662	7 081	2 927	(7 974)	48 696

Porteurs de parts affiliés

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ 66 % et 67 %, respectivement, du total des parts en circulation du Fonds.

10. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuille chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

10. Risques associés aux instruments financiers – suite

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

L'objectif de Pyramis est d'offrir un rendement à valeur ajoutée comparable à l'indice de référence. Pyramis remédie au risque non systématique en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé. Le Fonds investit principalement dans les titres de participation payant des dividendes ou devant en payer, ainsi que les autres titres à revenu. Le Fonds détient un indice combiné composé de : 80 % des indices sectoriels de S&P/TSX : les services de télécommunications, les services publics et de stockage et de transport de pétrole et du gaz, et il comprend aussi une pondération de 20 % à l'indice S&P BMI U.S. REIT couvert en dollars canadiens.

Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes les capitalisations boursières à revenu, canadiens ou étrangers. Le Fonds peut investir dans des titres canadiens et étrangers et titres à revenu fixe canadiens et étrangers de toute qualité ou de toute durée.

Au moment d'acheter et de vendre des titres de participation, Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Lorsqu'elle achète et vend des titres à revenu fixe, Pyramis analyse les caractéristiques du titre en question, son prix actuel par rapport à sa valeur estimative à long terme, la qualité du crédit de l'émetteur et toute occasion à court terme engendrée par les inefficacités du marché.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers, on considère, le cas échéant, le risque de crédit du Fonds (dans le cas de passifs financiers), le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas d'actifs financiers). La valeur comptable des investissements et d'autres actifs représente l'exposition maximum au risque de crédit au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

L'exposition au risque de crédit des instruments dérivés hors cote est basée sur le gain non réalisé à l'égard de l'obligation contractuelle du Fonds conclue avec la contrepartie à la date de clôture. Le Fonds limite son exposition aux pertes de crédit liées aux transactions sur les instruments dérivés qu'il détient en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties (courtiers autorisés) avec qui il effectue un volume important de transactions. Les accords généraux de compensation ne permettent pas une compensation exacte des montants à l'actif ou au passif de l'état de l'actif net puisque les transactions sont normalement réglées sur la base du solde brut. Toutefois, le risque de crédit associé aux contrats favorables est réduit au moyen d'un accord général de compensation dans la mesure où, si une défaillance devait survenir, tous les montants conclus avec la contrepartie seraient résiliés et réglés sur la base du solde net. L'exposition globale du Fonds au risque de crédit associé aux instruments dérivés faisant l'objet d'un accord général de compensation peut varier de façon importante sur une courte période puisque le Fonds subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet du contrat. Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, les accords généraux de compensation ont permis de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la juste valeur était de 343 \$ (1 725 \$ au 30 juin 2011).

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques auxquels le Fonds est exposé.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011.

10. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par le Fonds sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la TSX ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. Les titres du secteur privé ou sujets à restrictions détenus à la fin de la période sont présentés dans les titres en portefeuille, le cas échéant. La liquidité du Fonds fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2011, toutes les autres variables étant demeurrées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 49 463 \$ (43 190 \$ au 30 juin 2011). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est vulnérable au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie ultérieurs d'instruments financiers portant intérêt fluctueront à la suite de changement du niveau actuel des taux d'intérêt du marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou les contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Toutefois, l'équipe de gestion effectue un suivi de l'exposition du Fonds à tous les actifs et passifs libellés en devises et conclut des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux fluctuations entre les devises. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important en raison des fluctuations des taux de change.

De façon générale, le recours aux contrats à terme pour couvrir le mieux possible le Fonds contre les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises des autres pays développés ne garantit pas l'élimination totale des incidences des fluctuations des devises. Les rendements du Fonds diffèrent des rendements libellés en monnaie locale des placements du Fonds. De plus, en période de perturbation extrême ou de forte volatilité, il se peut que le Fonds ne soit pas en mesure d'éviter les pertes découlant de son exposition aux devises.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

11. Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait prévu d'adopter, à partir du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Par la suite, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés de placement, ce qui comprend les fonds de placement. Les sociétés de placement peuvent continuer d'appliquer les PCGR actuels jusqu'aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les principaux éléments du plan comprendront la divulgation des répercussions qualitatives et quantitatives, le cas échéant, dans les notes du 30 juin 2014 aux états financiers. La préparation des états financiers semestriels du 31 décembre 2014, y compris les comparatifs avec les exercices précédents, sera effectuée conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière.

À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Vérificateur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié. Le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.